



BOOK INFOS

CHALLENGE INTER ENTREPRISES

SOMMAIRE

GENERALITES	2
AVIS DE COURSE	3

GÉNÉRALITÉS

Samedi 28 septembre : Accueil à 9h30 au Golf de Saint Laurent-de-la-Prée

Le prix de l'inscription comprend : les frais d'organisation, les frais du dispositif de sécurité, et le tee-shirt de l'événement. Vous êtes également cordialement invités à participer à la soirée du samedi soir organisée par le Fort Boyard challenge pour l'ensemble des participants de toutes les épreuves.

L'organisation rembourse l'inscription (seulement le montant de l'inscription et hors frais annexes) au Fort Boyard Challenge uniquement sur présentation d'un certificat médical justifiant une blessure / contre-indication à la pratique sportive.

En cas d'impossibilité de participer à l'épreuve, il sera interdit de donner son inscription à une autre entreprise.

L'identification des concurrents se fait uniquement via les dossards numérotés.

Des photographies et films seront réalisés à l'occasion de l'événement. En participant j'autorise l'organisateur à utiliser ces photos et ces films (libres de droit) sur lesquels je figurerais pour la promotion de l'événement et de ses partenaires.

Pour toutes informations concernant l'hébergement et les autres activités touristiques disponibles sur le territoire : Office de Tourisme Rochefort Océan www.rochefort-ocean.com ou au 05 46 99 08 60.

AVIS DE COURSE

1.1. RÈGLES

La course sera régie par :

1.1. Règles d'engagement

Chaque équipier s'engage de son plein gré, s'assure de sa capacité à la pratique physique et à son aisance en milieu aquatique. Ainsi, il décharge l'organisateur de toute responsabilité concernant son état de santé et problèmes inhérents liés à la pratique de la pirogue polynésienne.

1.2. Les règles spécifiques indiquées ci-dessous ;

1.3. Les instructions de course et consignes du directeur de course affichées le jour de l'épreuve et présentées au briefing avant chaque départ.

1.4. Les participants s'engagent sous leur propre responsabilité à prendre le départ et courir le Fort Boyard Challenge

1.5. Le bon esprit et le " Fair play ".

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1. La course se déroule sur une pirogue TAOHE 400 fournie par l'organisation.

2.2. Les concurrents admissibles peuvent s'inscrire uniquement en complétant le dossier d'inscription en ligne sur le site www.fortboyardchallenge.fr

Le nombre d'équipes est limité aux 26 premiers dossiers reçus complets.

2.3. La composition des équipages :

2.4. Les équipages sont composés de 4 à 5 membres, 4 titulaires et 1 remplaçant (non obligatoire)

Aucun niveau minimal de pratique exigé.

3. DROITS À PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
1 Pirogue V4	300 €
2 Pirogues V4	240€
3 Pirogues V4	210€

Le prix de l'inscription comprend : les frais d'organisation, les frais du dispositif de sécurité, la soirée du samedi et le tee-shirt de l'événement.

4. PROGRAMME

4.1 Accueil

Samedi 28 septembre : Accueil à 9h30 au Golf de Saint Laurent-de-la-Prée

4.2 Briefing

Le briefing de l'épreuve se fera avant la course. Il est obligatoire que l'ensemble des équipages soient présents.

4.3. Jours de course

Les horaires de courses seront indiqués au tableau d'affichage officiel de l'événement dans le tivoli organisation.

4.4 Déroulé

A partir de 9h30	Accueil des participants Et présentation des équipes	Les élus vous accueillent <u>au Golf de Saint Laurent de la Prée</u>
10h – 12h	Testez le golf en équipe	Découvertes et animations
12h – 16h	Espace entreprises	Rafraichissement et snacking à disposition pour ravitailler les sportifs <u>Sur la plage de Fouras</u>
14h – 16h	Course de pirogues	A vos marques, prêts, ramez ...
16h15-16h30	Remise des prix	La victoire sera dignement récompensée

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront transmises le jour de l'événement par le directeur de course.

6. LES PARCOURS

Le parcours est présenté en annexe. Il est d'une distance de 150 à 250 m, avec départ et arrivée au même point (plage). Il s'agit d'un sprint avec virement de bouée.

Le départ

Les modalités de départ seront précisées au briefing. Il s'agira, sauf impossibilité liée à l'état de la mer, d'un départ de plage pour 4 embarcations simultanément.

L'arrivée

Le classement sera arrêté sur la plage lorsque le premier équipier touchera terre.
Si les conditions météo ne permettent pas une arrivée plage, la ligne d'arrivée sera matérialisée entre deux bouées.

Surveillance et assistance sur l'eau

L'organisateur organise la surveillance du bon déroulement de la manifestation sur l'eau et l'assistance à partir de la plage. Ce dispositif n'empêche pas l'entraide et l'assistance entre embarcations en cas de nécessité et notamment de demande d'assistance d'un autre équipage.

7. CONDITIONS MAXIMALES
Il est précisé que la course sera modifiée, neutralisée ou annulée si le vent est ou devient supérieur à 17 nœuds (force 5 et plus) sur une partie quelconque du parcours où se trouvent des concurrents ou si les conditions de navigation ne sont pas ou plus acceptables.

La décision quant aux conditions de navigation acceptables sera prise par le Directeur de Course qui prendra en compte tous les éléments (vent, courant, équipement des concurrents, etc...) pour déterminer si la sécurité est respectée pour l'ensemble des participants et accompagnateurs.

8. CLASSEMENT

Le classement général sera établi par cumul des positions d'arrivée sur au moins 2 épreuves.

9. RÉCOMPENSES

Un trophée sera remis au premier du classement général. Le second et le troisième recevront chacun des lots divers.

10. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

La décision de participer à une course ou de rester en course relève de la seule décision des concurrents, sous la responsabilité du capitaine de l'équipage.

A cet effet, l'émargement de départ, obligatoire, vaut engagement du capitaine, après avoir pris connaissance des conditions de course (briefing), et décharge de responsabilité l'organisateur.

Les participants s'engagent à porter un gilet de flottaison (fourni) lors de chaque embarcation sur les pirogues.

11. ASSURANCE

Les concurrents doivent s'assurer qu'ils sont couverts par une responsabilité civile adaptée à la pratique de la pirogue polynésienne.

12. ENVIRONNEMENT

Durant cette compétition, respectez la mer et l'environnement. Il appartient à chaque responsable d'équipe de veiller au ramassage des débris de son équipage.

13. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires : www.fortboyardchallenge.fr